

# MONTPELLIER

## À HAUTEUR D'ENFANTS



À l'occasion de sa première venue en France, dans le cadre des 40 ans du Relais des enfants samedi 21 mai, Francesco TONUCCI, est à Montpellier pour une conférence publique dans la Salle du Conseil municipal le 20 mai à 18h. Michaël DELAFOSSE, Maire de Montpellier, Président de Montpellier Méditerranée Métropole a souhaité saluer ce penseur de la ville des enfants et échanger avec le chercheur italien autour de ce concept et de l'action de la Ville et de la Métropole de Montpellier en faveur d'une ville à hauteur d'enfants.

Donner la possibilité aux enfants de se rendre seuls à l'école, d'explorer seuls leurs quartiers, leurs villes est au cœur du travail de recherche de Francesco TONUCCI qui dénonce la place dévolue à la voiture sur l'espace public. En effet cette omniprésence ne propose pas un environnement sécurisé pour les enfants : pollution, insécurité routière, bruits...

Construire une ville à hauteur d'enfants signifie ainsi de rééquilibrer les espaces en faveur des plus fragiles, les piétons, les usagers des modes actifs, mais également de donner une plus large place aux enfants en les associant aux décisions prises par la municipalité.

À cette occasion, Michaël DELAFOSSE annonce l'adhésion de Montpellier au Réseau international des villes des enfants. Ce réseau est actuellement composé de plus de 200 villes dans 15 pays à travers le monde qui travaillent pour le changement animé par la philosophie et les propositions du projet de Francesco TONUCCI. L'idée centrale est de favoriser le changement en prenant les enfants comme paramètre des décisions politiques avec la conviction que, comme le répète souvent Francesco TONUCCI, "une bonne ville pour les enfants est une bonne ville pour tous".

Montpellier devient donc la première ville française à adhérer à ce réseau aujourd'hui composé de villes européennes italiennes et espagnoles ainsi que villes hispanophones d'Amérique centrale / du Sud.

Ce projet est transversal et s'inscrit en cela dans la dynamique municipale actuelle. Il implique tous les secteurs de l'administration mais ne concerne pas seulement les enfants mais toute la ville.

Les villes participant au projet sont invitées à ouvrir un laboratoire "Cité des enfants". Le Laboratoire représente le groupe de travail choisi par le Maire pour piloter et mettre en œuvre le projet au niveau local et servir d'intermédiaire entre l'administration et les enfants. Il sert également à créer et entretenir le réseau des différents acteurs sociaux impliqués dans le projet et nécessaire à sa réussite.

Le Laboratoire entretient également des relations avec la coordination nationale et internationale du projet. C'est un lieu où fonctionne le groupe de travail et où se réunit le Conseil des enfants. Lors de ces réunions, les enfants sont appelés par le Maire à apporter leur contribution à l'aménagement de la ville. Tous les adultes

(enseignants, techniciens municipaux, représentants d'associations, etc.) impliqués dans les activités avec les enfants se réunissent également au Laboratoire, c'est là que sont collectés les matériaux et documents produits au cours du projet.

<https://www.lacittadeibambini.org/en/>



© CH.Ruiz/Montpellier3M



« Faire la ville à hauteur d'enfants est un engagement fort. Un idéal renforcé par les drames de la route qui touchent encore nos enfants.

Nous portons une action résolue pour un meilleur partage de l'espace public, afin de l'apaiser et de redonner toute sa place aux enfants qu'ils soient à pieds, à vélo, seuls ou entre amis. Il faut qu'ils puissent explorer leur environnement, la ville, au travers de rêveries, ou d'aventures. C'est comme cela que nous créons une ville pour toutes et tous où chacun pourra s'épanouir, pour que les petites et petits Montpelliérains deviennent dès aujourd'hui des citoyens autonomes et actifs de la cité.

Avec le développement des quartiers apaisés, des transports en commun, gratuits dès aujourd'hui pour nos enfants, des rues des écoliers, mais également avec la diversification de l'offre culturelle jeunesse et le succès du Festival saperlipopette et du week-end jeunesse de la Comédie du Livre au Domaine d'O, ou en donnant les moyens à nos enfants de pratiquer du sport dans nos clubs et nos équipements sportifs rénovés, nous portons haut et fort cette idée de la ville des enfants. »



**Michaël DELAFOSSE,**  
Maire de la Ville de Montpellier,  
Président de Montpellier Méditerranée Métropole

## I. APAISER LA VILLE

Francesco TONUCCI estime dans son ouvrage « La ville des enfants, pour une [r]évolution urbaine », que l'on doit tendre vers un « avenir où le pouvoir des voitures finit là où commence celui des piétons ». La place dévolue à l'automobile sur l'espace public est en effet importante a fortiori dans nos grandes villes et il s'agit aujourd'hui de rééquilibrer cet espace en faveur des piétons.

En promouvant ce rééquilibrage, la Municipalité permet aux enfants de se réapproprier l'espace public ainsi de partir à la découverte de leur environnement en toute sécurité. C'est ce que portent la Ville et la Métropole de Montpellier qui développent des quartiers apaisés en cœur de ville afin de redonner toute leur place aux piétons et aux utilisateurs des modes actifs ou encore qui met en place la ville à 30km/h. En sortant le trafic de transit du centre-ville, l'objectif est de rendre les rues plus sûres, moins bruyantes et moins polluées, mais aussi de (re)découvrir la ville, ses commerces et ses atouts.



© Ludovic Séverac/Montpellier3M

## LE DISPOSITIF DES « RUES AUX ÉCOLIERS »

La sécurité des écoliers dans leurs déplacements est un axe majeur du projet porté par Montpellier.

**Se déplacer librement, de façon sécurisée, parfois seul sur le chemin de l'école par exemple, doit [re]devenir un acte simple pour les enfants, un moment de rêverie, de découverte, de fraternité avec leurs camarades de classe, leurs voisins, leurs amis.**

Afin de sécuriser le chemin des écoles et préserver l'environnement en luttant contre les pollutions, la Ville de Montpellier a lancé l'expérimentation des « rues aux écoliers ». Depuis septembre 2021, une nouvelle « rue aux Ecoliers » est déployée à chaque rentrée scolaire afin de limiter la circulation motorisée aux abords des établissements scolaires, de favoriser les modes de transport doux aux heures d'entrée et de sortie et de construire des cheminements plus sûrs et agréables pour les enfants et leurs parents.

Une sixième "rue aux écoliers" a ainsi été réalisée en mai pour les enfants dans le quartier Mosson. **La rue Jaufre Rudel – desservant l'école élémentaire Galilée et l'école maternelle Averroès, quartier Mosson – a intégré le dispositif en mai 2022.**

Ce dispositif est déjà en place sur 5 sites de la ville :

1. rue Sainte Lucie, pour l'école Condorcet,
2. rues des Aiguerelles, Farges et du Général Riu pour les écoles Paul Bert/Victor Hugo, Louis Figuier et de la crèche Edelweiss,
3. rue Miron Zlatin, pour l'école Joan Miro,
4. boulevard des Arceaux, pour les écoles Jeanne d'Arc et Chaptal,
5. rue Henri Lagatu, pour l'école François Mitterrand.

L'objectif est de faire des parvis des écoles des lieux agréables et conviviaux. C'est une des priorités fixées par la démarche participative « Ecoles 2030 » lancée par la Ville de Montpellier en lien avec l'Education nationale. Une démarche qui a permis de lancer la végétalisation des cours d'école également.



© CH.Ruiz/Montpellier3M

## LA GRATUITÉ DES TRANSPORTS

Afin de faciliter les déplacements, Montpellier développe également la **gratuité progressive des transports en commun**. Ainsi, depuis septembre 2021, les moins de 18 ans ainsi que les + de 65 ans résidant sur la Métropole de Montpellier profitent de cette mesure pour faire évoluer leurs déplacements. D'ici fin 2023, l'ensemble des habitants de la Métropole bénéficieront de ce dispositif.

Cette politique publique incitative a permis que les **déplacements des jeunes dans les transports en commun augmentent de + 70%** (chiffres octobre 2021 par rapport à octobre 2019).

Un vrai changement de paradigme a donc commencé à s'opérer sur le territoire, permettant de concrétiser la transition écologique de nos déplacements et donnant les moyens aux petites Montpelliéraines et petits Montpelliérains de partir à la découverte de la cité, de se déplacer à destination d'événements faits pour elles et eux.



**LES TRANSPORTS EN  
COMMUN GRATUITS,  
C'EST GARANTI POUR  
LES - DE 18 ANS ET  
LES + DE 65 ANS.**

**POUR LES HABITANTS DE LA MÉTROPOLE  
À CHACUN SON PASS GRATUITÉ :**

2020	2021	Fin 2023
Gratuit pour tous, le week-end.	Dès le 1 <sup>er</sup> septembre, gratuit pour les -18 ans et +65 ans, tous les jours.	Gratuit pour tous, tous les jours.

**Tam** Montpellier Métropole  
**montpellier** métropole

## II. INTÉGRATION DES ENFANTS DANS LES PRISES DE DÉCISIONS

### LES ENFANTS DANS L'ESPACE PUBLIC

Créé en 1993, le Conseil municipal des enfants (CME) joue un rôle central en proposant au Conseil municipal de la Ville de Montpellier des idées et projets.

Le CME sera ainsi intégré aux réflexions autour du nouvel espace aventure qui viendra agrémenter l'Esplanade. Un espace considérablement agrandi, avec la volonté de créer un espace atypique proposant aux enfants des lieux d'exploration.

L'objectif est de développer des terrains d'aventure et des espaces publics multifonctionnels et inclusifs en intégrant la hauteur des enfants dans les aménagements urbains.

Le projet d'embellissement de l'Esplanade intègre également le concept de ville « à hauteur d'enfants » avec la mise en place de jeux d'eau variés et ludiques à la jonction de la Comédie et de l'Esplanade qui amèneront de la fraîcheur et créeront une ligne d'eau vers le Musée Fabre.





Ce sont les enfants des CM2 qui participent à ces conseils. Ils élisent tous les ans les Conseillers municipaux enfants qui les représentent auprès de la commune. Une fois élus, les conseillers travaillent en se réunissant deux fois par mois (hors vacances scolaires) dans leur quartier, avec un animateur et des agents qui mettront leur savoir-faire à leur disposition. Pour le mandat 2021/2022, le CME est constitué de 62 élus issus de classes de CM2 et CM1/CM2 des écoles suivantes : Louisville, Senghor, Bolivar, Spinoza, Garibaldi, Richier, Langevin, Curie, Calandreta Dau Clapas, Dickens, Hugo-Bert, Jaurès, Zay, Malraux, Mermoz, Verne. Les élections se sont déroulées en novembre dernier.



© Cécile Marson/Montpellier3M

### III. ÉMANCIPER LA VILLE PAR LA CULTURE ET LE SPORT

La mobilisation de la jeunesse est au cœur de la candidature de Montpellier, capitale européenne de la culture 2028, afin d'en faire un véritable vecteur d'émancipation.

L'enfant est au cœur de toutes les créations et manifestations culturelles mises en place par la Ville et la Métropole afin de déployer une ville mais aussi l'histoire et le patrimoine à hauteur d'enfants. Un travail de valorisation est régulièrement mis en œuvre par la Ville et la Métropole à travers ses différentes éditions (pour les adultes comme pour les enfants avec « Mina »), avec le développement de parcours dans la Ville en lien avec l'Office de tourisme (pour tous mais aussi et prioritairement pour les scolaires).

Par ailleurs, le Domaine d'O a également accueilli plusieurs manifestations culturelles créées à hauteur d'enfants en ce mois de mai, telles que le festival Saperlipopette avec 13 196 visiteurs, et la première édition du week-end jeunesse organisé dans le cadre de la Comédie du Livre - 10 jours en mai avec plus de 1 500 personnes.



©Frédéric Damerджи/Montpellier3M

La métropole travaille également avec le Centre Pompidou autour d'un partenariat pour ouvrir un centre d'initiation à l'art pour les 0-6 ans. Afin de travailler sur un projet d'ouverture à Montpellier, projet qui reprendra les grandes lignes de Mille formes à Clermont (un lieu à hauteur d'enfants, donnant place à l'expérimentation sous toutes les formes, à accéder à des formes sensibles par la création de dispositifs spécifiques par les artistes).

Ce partenariat devrait être proposé au vote du conseil de juillet.

De plus, la Ville de Montpellier est également partenaire du festival France Bleu « À Hauteur d'Enfants », dont la première édition s'est déroulée en novembre dernier.

Enfin la Ville de Montpellier distribuera un ouvrage de Molière à tous les montpellierains en classe de CM2.



© CH.Ruiz/Montpellier3M

L'éducation artistique des enfants est également au cœur de la programmation des écoles et des Maison pour Tous.

**Avec le « Coup de pouce jeune ! » : toute l'année, 50 euros de réduction pour une 1ère inscription à une activité sportive, culturelle ou de loisir à destination des 6-16 ans**

Ce dispositif, incarnation du bouclier social porté par la municipalité, contribue à rapprocher des pratiques culturelles, d'éducation populaire et des activités physiques et sportives les publics qui en sont éloignés. Il rencontre un vif succès avec plus de 4000 jeunes bénéficiaires depuis le lancement de la démarche. Cette aide est attribuée sous conditions de ressources, aux jeunes âgés de 6 à 16 ans, résidant à Montpellier.

**Le réseau des piscines de Montpellier Méditerranée Métropole propose toute l'année une programmation dédiée aux jeunes enfants**

Montpellier Méditerranée Métropole, dans le cadre des priorités d'actions de sa politique sportive, s'engage au sein de ses piscines à assurer l'apprentissage de la natation grâce à de nombreuses actions ciblées et de partenariats. Pour les jeunes publics notamment, les temps forts d'apprentissage c'est toute l'année :

- en période scolaire avec l'opération « **Accueil de la natation scolaire** »,
- pendant les petites vacances scolaires avec l'initiative « **J'apprends à nager** »,
- juste avant l'été avec les stages « **Prévention des Noyades** » pour les 4 à 10 ans et les stages « **Sécu'Pass** » pour les 5 à 9 ans
- pendant l'été avec « **Les vacances sportives dans les quartiers de la Politique de la Ville** » et « **Le Grand Plongeon** »

Très prochainement la métropole de Montpellier mettra également en place des bassins de natation provisoires démontables sur la plage de Villeneuve-lès-Maguelone et dans les quartiers prioritaires de Montpellier pour aller au plus près des usagers et multiplier les possibilités d'apprentissage. Enfin, avec la rénovation de la piscine de la Motte Rouge et du centre Neptune se sera un réseau complet de piscines qui permettront aux enfants d'apprendre à nager, mais également à s'amuser entre amis.

**Des investissements sportifs spécifiques pour les pratiques « baby »**

Quelle que soit la discipline, le maintien de l'activité pendant les vacances scolaires, notamment grâce aux partenariats solides tissés avec les clubs, est une volonté politique forte de la municipalité. Elle développe particulièrement la pratique sportive encadrée pour les « baby », avec des installations sportives spécialement conçues pour les petits. En exemple, un terrain de foot « baby » a été récemment inauguré quartier Petit Bard pour le plus grand plaisir des petits pratiquants, de leurs parents et des clubs qui peuvent ainsi élargir l'octroi de licences à cette catégorie d'âge.



**@PresseMTP**  
[newsroom.montpellier3m.fr](http://newsroom.montpellier3m.fr)

Contact presse – Nicolas PEREZ  
06 34 62 08 87  
[ni.perez@montpellier3m.fr](mailto:ni.perez@montpellier3m.fr)